



CHEMPROBE

PRIME-A-PELL® PLUS SÉRIE 662

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

PROFIL DE PRODUIT

DESCRIPTION GÉNÉRIQUE

Siloxane/silane modifié avec du carbure de quartz diffusé.

UTILISATION COURANTE

Le Prime-A-Pell Plus est un produit clair hydrofuge sans feuil et pénétrant pour pratiquement toute la maçonnerie en élévation et verticale de béton, de stuc, de bloc et de brique. Le béton, la pierre et la maçonnerie traité avec Prime A Pell Plus résistent à l'eau, aux intrusion d'ions de chlorure, aux taches, l'écaillage du au cycles de gel et dégel, l'efflorescence et les dommages causés par la rouille. Le traitement ne change pas la couleur ou la texture de la surface, sans affecter de manière significative les propriétés de transmission de vapeur du subjectile. La solution pénètre le subjectile et réagit chimiquement pour créer une barrière puissante contre la pénétration de l'eau. Cette barrière est résistante à la détérioration par les ultraviolets et les intempéries.

COULEURS

Le densifiant CT est un liquide transparent mais sèche transparent, laissant l'apparence esthétique du substrat intact.

CRITÈRES DE RENDEMENT

Communiquez avec votre représentant Tnemec pour des résultats d'essai.

LIMITATIONS

Le Prime-A-Pell Plus n'est pas formulé pour l'usage sur les surfaces en sous-sol. Elle n'est pas conçue pour sceller hermétiquement les fissures visibles ou pour rejoiner les joints de mortier défectueux. Un produit hydrofuge peut ne pas pouvoir résister complètement à la pluie poussée par le vent sur tous les subjectiles ; deux applications ou plus, appliquées couche sur couche, peuvent être nécessaires pour un rendement adéquat. Le subjectile ne devrait pas être lavé à l'acide **après** l'application. Le Prime-A-Pell Plus peut avoir une efficacité limitée sur la maçonnerie calcique telle que des calcaires, des marbres et des travertins. Ce produit n'est pas approprié pour la pierre polie. Le Prime-A-Pell Plus doit pénétrer puis réagir avec le subjectile pour une résistance efficace à l'eau, il n'est donc pas approprié sur des surfaces peintes.

SYSTÈMES DE PEINTURES

COUCHES DE FINITION

Lorsqu'une couleur est souhaitée, appliquez la teinture Série 607 Conformal.

PRÉPARATION DE LA SURFACE

TOUTES LES SURFACES

La surface à traiter doit être apte/solide/adéquate, sèche et exempte de fissures, de saleté, d'huiles, d'efflorescence, de peinture, de produit de durcissement et de tout autre contaminant pouvant affecter la pénétration du Prime-A-Pell Plus. Remplissez toutes les fissures et les interstices et rejoiner les joints de mortier au besoin. On doit permettre au béton frais et au mortier de durcir vingt-huit (28) jours au minimum avant d'effectuer un traitement.

Protégez le verre, le bois et d'autres surfaces impossibles à traiter suite à un excès de pistilage. Tout excès de pistilage devrait être éliminé immédiatement avec du diluant ou de l'essence minérale pour peinture. Protégez également les surfaces asphaltiques et peintes, les arbres, les arbustes et tout autre aménagement paysager contre l'excès de pistilage.

FICHE TECHNIQUE

TEMPS DE DURCISSEMENT

Protégez les surfaces traitées de la pluie et les gicleurs pour le gazon durant un minimum de 6 et 8 heures. (le temps pour la résistance à l'humidité augmente à température plus basse) Allouez une période de 7 jours avant d'évaluer les performances.

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)

5,0 lb/gal (596 g/l)

INGRÉDIENT ACTIF

Siloxane alkylalkoxy oligomérique/Alkylalkoxy Silane/carbure de quartz diffusé

CONTENU ACTIF

42 %

EMBALLAGE

barils de 1 gallon (3,79 l), seaux de 5 gallons (18,96 l), Contenants de 55 gallons (208,2 l)

POIDS NET PAR GALLON

6,91 ± 0,10 lb/gal (828 g/l)

TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE

Minimum 35 °F (2 °C) Maximum 100 °F (38 °C)

DURÉE DE CONSERVATION

24 mois à la température d'entreposage recommandée.

POINT D'ÉCLAIR - SETA

100 °F (38 °C)

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les peintures et produits associés contiennent des produits chimiques considérés comme dangereux. Lisez attentivement l'étiquette d'avertissement sur le contenant et la fiche signalétique pour connaître les renseignements importants sur la santé et la sécurité avant d'utiliser ce produit.

Employez-la seulement dans des zones découvertes ou bien aérées. Des précautions spéciales devraient être prises pour éviter que de la vapeur (fumées) entre dans le bâtiment étant traité. Les systèmes de ventilation et les bouches d'air frais devraient être arrêtés et fermés. Tous les itinéraires directs d'entrée de vapeur tels que les fenêtres et les portes doivent être bloqués. Informez les occupants du bâtiment avant l'application car les vapeurs peuvent être irritantes.

Gardez hors de la portée des enfants.

PRIME-A-PELL® PLUS | SÉRIE 662

APPLICATION

TAUX DE GARNISSAGE

Les taux de garnissage sont donnés à titre informatif et varient selon la texture de la surface et la porosité du sujettile.

Subjectile	pi ² /gallon	m ² /litre
Bloc de béton (poreux)	50 - 75	1,2 - 1,8
Bloc de béton (normal)	75 - 125	1,8 - 3,1
Stuc	100 - 125	2,5 - 3,1
Pierre reconstituée	100 - 125	2,5 - 3,1
Béton	100 - 200	2,5 - 4,9
Panneaux de béton	200 - 300	4,9 - 7,4
Pavés béton	100 - 200	2,5 - 4,9
Brique en terre cuite (poreuse)	125 - 150	3,1 - 3,7
Brique en terre cuite (dense)	200 - 250	4,9 - 6,1
Pavés en terre cuite	150 - 300	3,7 - 7,4
Ardoise	250 - 400	6,1 - 9,8
Grès	65 - 150	1,6 - 3,7

Un essai **doit** être effectué afin de déterminer le taux de garnissage exact, le rendement désiré et la compatibilité du Prime-A-Pell Plus et du sujettile avant de commencer un travail.

MÉLANGE

Bien mélanger avant l'application.

DILUTION

Ne pas diluer. Le Prime-A-Pell Plus doit être employé tel que fourni par le fabricant.

N.B. : Dans les zones qui exigent moins de COV (composés organiques volatils), utilisez le V626 pour satisfaire aux normes relatives aux COV.

OUTILS D'APPLICATION

Appliquez à l'aide d'un pulvérisateur à pompe rotative ou à engrenages à basse pression avec une buse à jet réglable (0,03 - 0,06 orifice) capable d'appliquer le produit de 20 à 30 lb/po². Une cuve à pompe de qualité commerciale équipée d'une buse à jet réglable est également acceptable. Les pulvérisateurs sans air de peinture ne sont pas acceptables pour l'application des produits hydrofuges. N'atomisez pas le produit.

Sur les installations verticales, appliquez avec une technique couche sur couche. Appliquez une couche de saturation du produit de bas en haut. Sur les sujettiles poreux tels que des unités de maçonnerie de béton, permettre une légère coulure (moins de trois pouces). Sur les matériaux à haute densité tels que les panneaux préfabriqués de béton ou le béton renforcé de fibre de verre (GFRC), empêchez toute coulure. Sur tous les sujettiles, laissez le produit pénétrer dans le sujettile pendant approximativement 5 à 7 minutes, puis appliquez à nouveau de la même manière. Cette deuxième couche exigera moins de produit. Suivez les directives de taux de garnissage, cependant, une application de test devrait toujours être exécutée.

Sur les installations horizontales, appliquez une seule application de saturation. Appliquez assez de produit pour que la surface reste humide pendant 2 à 3 minutes avant l'absorption dans le sujettile. Ne laissez aucune flaque sur la surface ; balayez pour éliminer l'eau.

TEMPÉRATURE DE SURFACE

Minimum 45°F (7°C) Maximum 95°F (35°C)

ENTRETIEN

Aucun requis. Réappliquez dès que le Prime-A-Pell Plus ne repousse plus l'eau ou n'offre plus la protection désirée. L'espérance de vie dépend de l'état du sujettile et de la qualité de l'application.

NETTOYAGE

Nettoyez l'équipement après l'utilisation avec du diluant ou de l'essence minérale pour peinture.

WARRANTY & LIMITATION OF SELLER'S LIABILITY: Chemprobe will provide a warranty application, prior to product installation, upon request. Chemprobe stands behind the performance claims of its products when used in accordance with their design intentions and application instruction. Coverage rates are critical for long life expectancy. Rates must be within the noted ranges on the Coverage Rate Table for a warranty to be valid. Chemprobe under all warranties, expressed or implied, shall be limited to the refund of purchase price or replacement of product, determined at Chemprobe's sole discretion. \nCHEMPROBE'S WRITTEN WARRANTY IS IN LIEU OF ANY WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS. A copy of the Chemprobe Warranty, with a valid Warranty number must accompany any warranty claim. \nA Division of Tnemec Co., Inc.F